

HMS

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 791 571,60 euros

Siège social : Immeuble l'Apogée - 3 rue de Mailly - Caluire-et-Cuire (69300)

314 282 161 RCS Lyon

(la « Société »)

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 26 DÉCEMBRE 2024

Les soussignés :

- **la société MAILLY 70**
propriétaire de..... 133 721 actions
représentée par Monsieur Jean-François VERSTRAETE
- **la société MAILLY 80**
propriétaire de..... 39 032 actions
représentée par Monsieur Mickaël ARRAGONE
- **Monsieur Philippe ROUX**
propriétaire de..... 7 836 actions
- **Monsieur Florian JOLY**
propriétaire de..... 6 025 actions
- **La société HMS**
propriétaire de..... 5 805 actions
représentée par Monsieur Jean-François VERSTRAETE
- **Monsieur Émeric POUCHAIN**
propriétaire de..... 3 640 actions
- **La société SEVEN CONSEIL**
propriétaire de..... 3 572 actions
représentée par Madame Géraldine PETER
- **La société GAVIMAX CONSEILS**
propriétaire de..... 2 957 actions
représentée par Monsieur Arnaud VIVIER

- Monsieur Jean-Frédéric DUBEAUX propriétaire de.....	2 953 actions
- Monsieur Julien LARCHET propriétaire de.....	2 947 actions
- Madame Géraldine PETER propriétaire de.....	2 452 actions
- Madame Amélie JOURDA propriétaire de.....	1 022 actions
- Madame Sabrina SIDHOUM propriétaire de.....	937 actions
- Madame Alicia PIGNOCO propriétaire de.....	931 actions
- Madame Julie MOINE propriétaire de.....	923 actions
- Monsieur Rémy LARÈPE propriétaire de.....	888 actions
- La société SENJA ADVISORY propriétaire de..... représentée par Monsieur Andréa TENAND	888 actions
- La société NUMANS propriétaire de..... représentée par Monsieur Guillaume COLLIN	744 actions
- La société NUMANS DAUPHINÉ-SAVOIES propriétaire de..... représentée par Monsieur Arnaud PONCET	744 actions
- La société NUMANS ILE DE FRANCE propriétaire de..... représentée par Monsieur Jean-François VERSTRAETE	744 actions
- La société NUMANS MÉDITERRANÉE propriétaire de..... représentée par Monsieur Stéphane FAUSSURIER	744 actions
- Monsieur Guillaume COLLIN propriétaire de	1 action

- **Monsieur Stéphane FAUSSURIER**
propriétaire de 1 action

- **Monsieur Arnaud PONCET**
propriétaire de 1 action

- **Monsieur Jean-François VERSTRAETE**
propriétaire de 1 action

ci-après désignés ensemble les « **Associés** », propriétaires de la totalité des 219 881 actions composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société ;

étant précisé que, conformément à l'article L. 225-210 alinéa 4 du Code de commerce, les 5 805 actions autodétenues par la Société ne donnent pas droit aux dividendes et sont privées du droit de vote ;

après avoir rappelé que :

- le 24 juillet 2024, la Société a conclu, en qualité de bénéficiaire, un traité d'apport (le « **Traité d'Apport NUMANS** »), aux termes duquel ont été apportés à la Société les droits sociaux de plusieurs sociétés du groupe Numans (l' « **Apport NUMANS** ») ;

- par décisions unanimes en date du 24 juillet 2024, les Associés ont approuvé dans toutes ses dispositions (i) les termes et conditions du Traité d'Apport NUMANS, (ii) la réalisation de l'Apport NUMANS dans les conditions stipulées audit traité, ainsi que son évaluation et (iii) sa rémunération en actions nouvelles de la Société ;

- compte tenu de la présence d'erreurs matérielles figurant au sein du Traité d'Apport NUMANS, il a été procédé :
 - (i) à l'émission d'un rapport rectifié en date du 20 décembre 2024, établi par la société AUTEXY, désignée en qualité de commissaire aux apports dans le cadre de l'Apport NUMANS (le « **Rapport CAA NUMANS rectifié** ») ;
 - (ii) à la signature, en date de ce jour, d'un avenant au Traité d'Apport NUMANS (l' « **Avenant** ») ;

après avoir pris connaissance dans un délai suffisant :

- du Rapport CAA NUMANS révisé,
- de l'Avenant,
- du projet de statuts modifiés de la Société,
- du présent acte en projet ;

ont adopté ce jour à l'unanimité, en application de l'article 16 des statuts de la Société, les décisions ci-après portant sur les sujets suivants :

1. Constatation d'erreurs matérielles figurant au sein du Traité d'Apport NUMANS, des décisions unanimes des associés en date du 24 juillet 2024 et à l'article 6 des statuts ;
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

PREMIÈRE DÉCISION

(Constatation d'erreurs matérielles figurant au sein du Traité d'Apport NUMANS, des décisions unanimes des associés en date du 24 juillet 2024 et à l'article 6 des statuts)

Les Associés,

après avoir constaté la présence d'erreurs matérielles dans le Traité d'Apport NUMANS en ce qui concerne l'évaluation de l'Apport NUMANS et sa rémunération en actions nouvelles de la Société,

après avoir constaté que ces erreurs matérielles ont été reproduites à la fois dans les décisions unanimes des associés en date du 24 juillet 2024 susvisées mais également dans les statuts mis à jour consécutivement à l'adoption desdites décisions,

décident, en conséquence, d'approuver dans toutes ses dispositions les termes et conditions du Traité d'Apport NUMANS tel que modifié par l'Avenant ;

prennent acte, en conséquence, que le capital social a été augmenté d'un montant global de 62 053,20 euros, par émission de 17 237 actions nouvelles de 3,60 euros de valeur nominale ;

prennent acte que ces 17 237 actions nouvelles, dont la répartition est indiquée en Annexe 1.2 des présentes, sont créées avec jouissance à effet au 24 juillet 2024, sont complètement assimilées aux actions anciennes et sont soumises à toutes les dispositions statutaires ;

prennent acte que le capital social s'établit désormais à 791 571,60 euros, divisé en 219 881 actions de 3,60 euros de valeur nominale ;

agrément, en tant que de besoin, les Associés Groupe et les Associés EKYLIS - tels que ces termes sont définis en **Annexe 1.1**.

DEUXIÈME DÉCISION

(Modification corrélative de l'article 6 des statuts)

Les Associés,

en conséquence de l'adoption de la décision qui précède,

décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit :

ARTICLE 6 – APPORTS – CAPITAL SOCIAL

I – Le capital a été constitué de la façon suivante :

(les paragraphes 1° à 9° demeurent inchangés)

10°) Par décisions unanimes des associés en date du 24 juillet 2024, , telle que modifiée par décisions unanimes des associés en date du 26 décembre 2024, le capital a été augmenté :

- d'une somme de 62 053,20 euros, par création et émission de 17 237 actions nouvelles, en rémunération d'un apport en nature ;
- d'une somme de 12 052,80 euros, par création et émission de 3 348 actions nouvelles, en rémunération d'un apport en nature ;
- d'une somme de 33 328,80 euros par création et émission de 9 258 actions nouvelles émises au prix unitaire de 68,25 euros, soit avec une prime d'émission globale de 598 529,70 euros, intégralement souscrites et libérées par versement en numéraire de 631 858,50 euros, prime d'émission comprise.

Total des apports : sept cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-et-onze euros et soixante centimes, ci

791 571,60 €

II - Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-onze mille cinq cent soixante-et-onze euros et soixante centimes (791 571,60 €). Il est divisé en deux cent dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-une (219 881) actions de trois euros et soixante centimes (3,60 €) de valeur nominale, entièrement libérées, toutes de la même catégorie.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé électroniquement par tous les Associés, par le biais du service DocuSign, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil.

De convention expresse entre les parties, la date de signature des présentes sera réputée être le 26 décembre 2024, nonobstant d'éventuelles signatures électroniques apposées à des dates différentes.

Signé par :

F1F2340758064AE...

La société MAILLY 70

Associée

représentée par M. Jean-François VERSTRAETE,
Cogérant

Signé par :

657F79CB5175412...

La société MAILLY 80

Associée

représentée par M. Mickaël ARRAGONE,
Cogérant

Signé par :

A2BEF66D4A7E425...

M. Philippe ROUX

Associé

DocuSigned by:

CC3BDE9D621C4E0...

M. Florian JOLY

Associé

Signé par :

F1F2340758064AE...

La société HMS

représentée par M. Jean-François VERSTRAETE,
Président

Signé par :

A31B6E1869E5498...

M. Émeric POUCHAIN

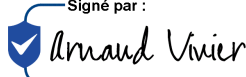
Associé

DocuSigned by:

297C1D23DD364A4...


La société SEVEN CONSEIL

représentée par Mme Géraldine PETER,
Gérante

Signé par :

381698AFBF194E7...

La société GAVIMAX CONSEILS

représentée par M. Arnaud VIVIER,
Gérant

Signé par :

9B6FD6EBE6BF411...

M. Jean-Frédéric DUBEAUX

Associé

Signé par :

A14617D78D054A0...

M. Julien LARCHET

Associé

DocuSigned by:

297C1D23DD364A4...

Mme Géraldine PETER


Associée

Signé par :

EF93A8251F76418...

Mme Amélie JOURDA

Associée

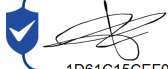
Signé par :

Sabrina Sidhoum
697500D34E54FE...

Mme Sabrina SIDHOUM
Associée

Signé par :

Alicia Pignoco
8DFAE1E63CED476...

Mme Alicia PIGNOCO
Associée

Signé par :

1D61C15CEF0D4D8...

Mme Julie MOINE
Associée

Signé par :

Rémy Larèpe
4F7897C11DBC4F4...

M. Rémy LARÈPE
Associé

Signé par :

Andrèa Tenand
91E5E692720F446...

La société SENJA ADVISORY
représentée par M. Andrèa TENAND,
Gérant

Signé par :

Guillaume Collin
11D3E917CEBD459...

La société NUMANS
représentée par M. Guillaume COLLIN,
Cogérant

Signé par :


2AFE7B8108214A6...

La société NUMANS DAUPHINÉ-SAVOIES
représentée par M. Arnaud PONCET,
Cogérant


Signé par :

Jean-François Verstraete
F1F2340758064AE...


La société NUMANS ILE DE FRANCE
représentée par M. Jean-François
VERSTRAETE, Cogérant

Signé par :

Stéphane Faussurier
AA9B2288757544C...

La société NUMANS MÉDITERRANÉE
représentée par M. Stéphane FAUSSURIER,
Cogérant

Signé par :

Guillaume Collin
11D3E917CEBD459...

M. Guillaume COLLIN
Associé

Signé par :

Stéphane Faussurier
AA9B2288757544C...

M. Stéphane FAUSSURIER
Associé

Signé par :

2AFE7B8108214A6...

M. Arnaud PONCET
Associé

Signé par :

Jean-François Verstraete
F1F2340758064AE...

M. Jean-François VERSTRAETE
Associé

Annexe 1.1

Liste des Associés Groupe et des Associés EKYLIS

1. **Monsieur Julien LARCHET**, né le 13 août 1990 à Nancy (54), de nationalité française, demeurant 122 grande rue de Saint-Clair, 69300 Caluire-et-Cuire ;
2. **Madame Sabrina SIDHOU**, née le 30 novembre 1984 à Lyon 4^{ème} (69), de nationalité française, demeurant 104 impasse de Boussole, 38200 Chuzelles ;
3. **Madame Amélie JOURDA**, née le 3 juin 1985 à Saint-Étienne (42), de nationalité française, demeurant 141 boulevard Joliot-Curie, 38600 Fontaine ;
4. **Madame Alicia PIGNOCO**, née ROUBAUDY le 14 mai 1990 à Marseille (13), de nationalité française, demeurant 56 chemin des Xaviers, L'oliveraie d'Ampé, 13013 Marseille ;
5. **Monsieur Jean-Frédéric DUBEAUX**, né le 28 janvier 1990 à Croix (59), de nationalité française, demeurant 42 rue du Général de Gaulle, 59242 Cappelle-en-Pévèle ;
6. **Madame Julie MOINE**, née VIALLA le 20 février 1980 à Vénissieux (69), de nationalité française, demeurant 2 montée de la Butte, 69001 Lyon ;

ensemble les « **Associés Groupe** » ;

7. **Monsieur Florian JOLY**, né le 29 septembre 1993 à Bron (69), de nationalité française, demeurant 33 rue Vendôme, 69006 Lyon ;
8. **Madame Géraldine PETER**, née le 7 février 1984 à Lyon (69), de nationalité française, demeurant 32 rue Chazière, 69004 Lyon ;
9. **SEVEN CONSEIL**, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège est 11 rue Guilloud, 69003 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 979 070 620, représentée par Madame Géraldine PETER, Gérante ;

ensemble les « **Associés EKYLIS** ».

Annexe 1.2

Principales modalités de l'Apport NUMANS

Apporteurs	Biens apportés			Rémunération			Augmentation de capital	
	Sociétés dont les parts sont apportées	Nombre de parts apportées	Valorisation de l'apport	Nombre d'actions HMS à créer	Valorisation des actions attribuées	Solte à verser	Augmentation de capital	Prime d'apport attribuée
Julien LARCHET	NUMANS	975	78 048,75 €	1 143	78 009,75 €	39,00 €	4 114,80 €	73 933,95 €
Sabrina SIDHOUM		799	63 959,95 €	937	63 950,25 €	9,70 €	3 373,20 €	60 586,75 €
Amélie JOURDA	NUMANS DAUPHINÉ-	704	69 773,44 €	1 022	69 751,50 €	21,94 €	3 679,20 €	66 094,24 €
Alicia PIGNOCO	NUMANS MÉDITERRANÉE	5 772	63 549,72 €	931	63 540,75 €	8,97 €	3 351,60 €	60 198,12 €
Jean-Frédéric DUBEAUX	NUMANS NORD	275	41 153,75 €	602	41 086,50 €	67,25 €	2 167,20 €	38 986,55 €
Julie MOINE	NUMANS RH SOLUTIONS	299	37 766,69 €	553	37 742,25 €	24,44 €	1 990,80 €	35 775,89 €
Florian JOLY	EKYLIS	882	488 848,50 €	6 025	488 808,25 €	40,25 €	21 690,00 €	467 158,50 €
SEVEN CONSEIL		523	289 872,75 €	3 572	289 796,36 €	76,39 €	12 859,20 €	277 013,55 €
Géraldine PETER		359	198 975,75 €	2 452	198 930,76 €	44,99 €	8 827,20 €	190 148,55 €
TOTAL		10 588	1 331 949,30 €	17 237	1 331 616,37 €	332,93 €	62 053,20 €	1 269 896,10 €